

Observer la fabrique de la ville à Bruxelles : un détour par la participation

› **Ludivine Damay, Florence Delmotte**

› Résumé

Cet article propose un retour réflexif sur quatre expériences d'observation de dispositifs participatifs en matière de développement urbain à Bruxelles. Les auteures s'interrogent sur les relations entre les chercheurs impliqués dans ces expériences et les autres acteurs, notamment associatifs. En s'appuyant sur certains concepts de la sociologie de Norbert Elias, il s'agit de réfléchir aux configurations mouvantes que forment les acteurs dans le contexte bruxellois et à la dialectique entre l'engagement et la distanciation des chercheurs que dessinent ces expériences. Du côté des chercheurs, le « détour par l'engagement », ou par la participation, contribuerait à mieux comprendre le point de vue des autres acteurs. En partant du terrain, le texte s'interroge au final sur les différentes modalités de l'engagement du chercheur et tente de réfléchir à son impact sur la recherche et sur le dispositif participatif.

À Bruxelles comme ailleurs, ces deux dernières décennies, la « participation » des habitants, et plus largement celle des acteurs de la ville, a fait son chemin dans les politiques publiques à différents niveaux, depuis le quartier jusqu'à la ville-région ou la zone métropolitaine. Déjà présents dans les « contrats de quartier » créés dans les années 1990 (Mercier, Moritz, 2008), les dispositifs participatifs prirent plus précisément leur essor après les élections régionales de 2004 (Paye, 2009). Ils suscitèrent d'autant plus naturellement l'intérêt des chercheurs dans les universités que l'urbanisme à Bruxelles est depuis longtemps un terrain de luttes, en lien avec l'histoire même de la ville, dont les derniers siècles furent marqués par des réaménagements de grande ampleur plus ou moins controversés (voir Demey, 1990, 1992 ; Dessouroux, 2008). Si Bruxelles est donc devenue un terrain d'observation de la participation pour de nombreux chercheurs, belges ou étrangers, issus de différentes disciplines, ces chercheurs et le monde académique bruxellois sont aussi de plus en plus souvent invités en tant qu'experts à participer au même titre que d'autres acteurs (économiques, associatifs ou culturels) aux dispositifs « impliquants » imaginés par les politiques et les administrations régionales.

Cet article propose de jeter un regard rétrospectif sur plusieurs expériences d'observation plus ou moins impliquée de la participation en matière d'urbanisme et de développement urbain à Bruxelles depuis 2004, et d'en tirer les leçons. En réfléchissant à ce qui distingue et rapproche ces expériences, l'on vise plus précisément à éclairer une série de questions ou de problèmes auxquels en tant que chercheuses nous nous sommes trouvées confrontées dans chaque cas, à savoir : que signifie « observer » et « participer » lorsqu'il s'agit d'un dispositif à dimension participative ? Comment se nouent les rapports entre les acteurs de la participation et les chercheurs, et comment les caractériser ? Enfin, quel est l'impact d'une participation active du chercheur au dispositif étudié, et réciproquement dans quelle mesure cette implication du chercheur et les liens tissés avec d'autres acteurs se répercutent-ils avec plus ou moins de bonheur dans la recherche ?

Ce faisant, il ne s'agit nullement de réifier les points de vue des chercheurs et des acteurs, ou d'ignorer la diversité des points de vue à l'intérieur de ces catégories souvent piégeantes. L'on part au contraire de l'idée – ou plutôt du constat, de l'évidence – qu'un chercheur est souvent plus ou moins « impliqué », dans l'un ou l'autre sens du terme¹, et qu'un acteur peut adopter un point de vue plus ou moins détaché et réflexif sur son propre rôle, sur sa propre activité, sans avoir forcément besoin de l'aide ou du regard du chercheur². À cet égard, le caractère

[1] Le verbe « [s']impliquer » signifie d'abord « [s']engager dans une affaire fâcheuse », même s'il peut aussi vouloir dire « [s']engager dans une action, dans un processus », « se sentir concerné » (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993).

[2] À cet égard, notre propos s'articule au travail réflexif mené depuis 2012 dans le cadre du groupe de recherche « Quartier durable » (voir Bilande *et al.*, 2015 ; Bilande *et al.*, 2016). Ce groupe associe des chercheurs et des acteurs de la participation à partir d'un cas et d'un projet concret, le projet de quartier durable « Tivoli », étudié *in vivo* par ce collectif mixte. Cette expérience est l'une des quatre sur lesquelles se fonde le présent article.

« continuiste », relationnel, compréhensif et évolutif de la distinction proposée par Norbert Elias entre les notions d'« engagement » et de « distanciation » (Elias, 1993) nous servira de guide. Dans ce qui suit, après avoir présenté brièvement nos cas bruxellois, nous proposons donc de repartir de cet auteur pour débayer des pistes d'analyse sur les effets possibles de la participation de l'observateur à des dispositifs participatifs suivant les modalités de son engagement.

À la différence d'approches marquées par un « tropisme procédural » (Blondiaux, Fourniau, 2011) ou d'autres plus radicalement ethno-méthodologiques, la pensée d'Elias nous invite à appréhender les dispositifs participatifs étudiés comme autant de « configurations » définies avant tout par les interdépendances de divers types reliant les différents acteurs en présence, dont les chercheurs. L'idée de configuration amène ainsi d'emblée une perspective relationnelle qui ne fige pas les individus et les groupes qu'ils forment dans des rôles déterminés, et insiste sur les aspects de réciprocité et sur l'épaisseur historique des relations. Qui plus est, transposé dans l'étude des dispositifs participatifs, le principe éliassien d'un nécessaire « détour par la distanciation » – par lequel le chercheur prend conscience de son « engagement » ou de ses rôles sociaux pour s'en distancier aux fins de l'analyse sociologique – peut se traduire en un « détour par la participation ». Celui-ci permet alors au chercheur de se déprendre de sa propre posture, volontiers décrite comme cynique dans le domaine qui nous occupe (Blondiaux, 2004), et ainsi de mieux comprendre les motivations et contraintes pesant sur les (autres) acteurs.

Rétrospectivement, le va-et-vient entre plusieurs rôles, que nous n'avons pas toujours délibérément choisis, nous a permis non seulement d'adopter un regard plus critique sur notre propre rôle, mais aussi de distinguer plusieurs modalités de l'engagement du chercheur participant à un dispositif participatif. Ces modalités dépendent, on le verra, des configurations dans lesquelles les chercheurs opèrent, donc des relations d'interdépendance entre parties prenantes. Tenir son rôle de chercheur voire en changer pour adopter la casquette d'un « professionnel de la participation », adresser son travail aux acteurs voire travailler *pour* certains d'entre eux : ces postures sont liées à la manière dont les chercheurs s'engagent, certes en tenant compte de ce qu'ils pensent être leur rôle de chercheur et ses limites, mais aussi compte tenu de leur propre position de dépendance vis-à-vis d'autres acteurs dans le réseau. Pour finir, nous tenterons également d'éclairer les éventuels effets de ce détour par l'engagement participatif, tant sur la recherche que sur le dispositif participatif en tant que tel.

Des expériences d'observation plus ou moins participante

On l'a précisé d'entrée de jeu : cet article tente une analyse rétrospective, et réflexive, du rôle ou des rôles joués par les chercheurs, et des interactions entre chercheurs et acteurs, dans plusieurs expériences participatives auxquelles

nous avons pris part. À l'origine, ces expériences successives n'avaient pas pour motif de s'interroger sur la posture du chercheur. C'est *a posteriori*, parce que nous avons été confrontées à des difficultés récurrentes, ou parce qu'au contraire certaines expériences nous avaient semblé sensiblement différentes sous certains aspects, que nous avons décidé d'en tirer les enseignements de ce point de vue. Notre démarche est donc clairement inductive et nous en admettons les limites : nous n'avons pas sélectionné des cas en vue de tester une hypothèse, ou aux fins de démontrer ou d'illustrer une thèse. Nous réfléchissons, encore une fois, à partir de différentes expériences portant globalement sur un même terrain : celui des politiques bruxelloises en matière de développement urbain, et plus précisément de dispositifs à ambition participative mis en œuvre dans ce champ. Ces dispositifs mettent en présence des acteurs (associatifs, politiques, administratifs) et des chercheurs qui ne sont jamais tout à fait les mêmes et en même temps jamais complètement différents. Si l'on préfère, les expériences dont nous partons sont non seulement imbriquées parce que nous y avons participé successivement, elles le sont surtout par leur objet, par leur inscription dans l'histoire récente de la ville et par les (autres) acteurs qu'elles mettent en présence : elles sont objectivement reliées les unes aux autres tout en étant spécifiques et distinctes quant à leurs objectifs concrets.

Pour ce qui nous intéresse ici, nous les comparons et les distinguons d'abord du point de vue d'une observation plus ou moins participante des chercheurs. Dans le premier et le dernier cas ci-dessous, ceux du schéma directeur « Botanique » et du quartier durable « Tivoli », le groupe de chercheurs au sein duquel nous travaillions a décidé spontanément d'étudier une procédure innovante et dédiée à un site situé non loin de l'université. Tout aussi spontanément, les chercheurs ont proposé leurs services à certains acteurs, c'est-à-dire aux principales associations concernées, chargées de mettre en œuvre et d'animer le dispositif participatif et dont l'action apparaît marquée par un passé militant et/ou par une réflexivité forte. Concrètement, dans l'optique d'un « donnant-donnant », plusieurs chercheurs ont par exemple servi de « petite main » et réalisé des synthèses des échanges lors des réunions et autres ateliers participatifs ; ils ont rédigé des notes récapitulatives, animé des tables rondes au même titre que les acteurs associatifs, tout en observant. Dans le deuxième cas, celui du « Plan régional de développement durable » (PRDD), les chercheurs se sont pour certains invités aux activités prévues dans le cadre du dispositif ; d'autres ont été non pas vraiment « contraints » mais fortement incités, par le biais d'un dispositif de recherche plus institutionnel, le Brussels Studies Institute (BSI), à participer à des « ateliers prospectifs ». Du fait même de l'ampleur et des modalités concrètes du dispositif, dans ce second cas ils ont en fait été placés sur le même plan que les autres acteurs (décrits comme « les forces vives » de la Région) et ont été plus ou moins amenés à « participer », au sens fort du terme, aux travaux des ateliers, même quand leurs motivations étaient autres (à savoir, nous concernant : observer le dispositif, le positionnement et les relations des acteurs, étudier la teneur des débats). Dans la troisième expérience, autour des réunions préparatoires à la création, par l'Agence de développement territorial

(ADT), d'un pôle d'expertise sur la participation à Bruxelles, nous avons été, avec d'autres, nommément contactées et invitées à titre d'expertes, notamment parce que les expériences précédentes et nos travaux sur le premier cas nous avaient fait connaître. Comme dans le cas du PRDD, nous avons ensuite été amenées à participer aux réunions de *brainstorming* au même titre et de la même manière que les autres acteurs (publics et parapublics, économiques, culturels et associatifs).

Les quatre cas ne constituent pas tous des enquêtes à proprement parler. Seuls le premier et le dernier intégraient les observations à un dispositif d'enquête (voir Delmotte, Hubert, 2009 ; Bilande *et al.*, 2016). Néanmoins, dans tous les cas nous avons intégré des réunions participatives, en faisant de l'observation plus ou moins participante, dans la mesure où celle-ci impliquait parfois d'agir au même titre qu'un autre acteur associatif, administratif ou citoyen ou d'être réellement « partie prenante du jeu social » (Soulé, 2007). Cette méthode d'observation, qu'on peut rapprocher d'une approche ethnographique de la participation en ce qu'elle incorpore « un moment central d'observation, de première main, directe ou participante, et de description dense » (Cefaï *et al.*, 2012, p. 8), a permis de mieux saisir le fonctionnement *in vivo* des dispositifs participatifs, les positionnements évolutifs des acteurs, la manière dont ils s'affranchissent des rôles attendus, le type de relations qu'ils nouent entre eux et qui constituent, selon notre perspective « éliassienne », des « configurations ». On y reviendra. Cette manière de faire a été complétée, dans le premier et le dernier cas, par des entretiens semi-directifs, par des entretiens informels, par un travail de récolte et d'analyse de sources documentaires diverses, afin de compléter ce qui peut passer à la trappe d'une observation forcément située (Trom, 2003), même lorsque l'observateur a le souci du temps long ou d'une perspective plus englobante.

Le schéma directeur « Botanique » (2004-2009)

Le premier cas concerne la mise en œuvre à Bruxelles d'un nouvel outil régional³, le « schéma directeur », apparu dans les textes en 2002⁴. Dédié au développement de zones désaffectées ou en friche appelées, une fois réhabilitées ou « développées », à jouer le rôle de « leviers » pour le développement régional, ce nouvel outil est inspiré par l'urbanisme de projet, considéré comme

[3] La Belgique, État fédéral, est notamment divisée sur une base territoriale en trois Régions : la Région wallonne, la Région flamande et la Région (bilingue) de Bruxelles-Capitale. Cette dernière, créée en 1989, est composée de 19 « communes » (l'équivalent de « municipalités ») aux profils socio-économiques très contrastés et comptant au total au 1^{er} janvier 2015 1 175 173 habitants pour 162 km² (voir par exemple <http://be.brussels/a-propos-de-la-region/etudes-et-statistiques>, accès le 08/11/2016).

[4] L'arrêté PRD, publié en 2002, est disponible en ligne : <https://urbanisme.irisnet.be/pdf/ArretePRD.pdf/view> (accès le 08/11/2016).

moins contraignant, moins planificateur, plus souple et mieux adapté aux récentes évolutions urbaines. Le schéma directeur revendique notamment une forte dimension « participative », au sens où il vise à impliquer les *stakeholders*, publics et privés, mais aussi les habitants dans l'élaboration des projets relatifs aux dites « zones leviers ».

En 2005, l'une des premières mises en œuvre de l'outil « schéma directeur » concerne une zone voisine de notre université, l'Université Saint-Louis, située en plein centre-ville de Bruxelles. Cette zone comprend en son cœur un vaste complexe de bâtiments publics désaffectés : la Cité administrative de l'État. La proximité du site, sa valeur patrimoniale contestée (une architecture moderniste dite « de dalle »), le type de procédure, présentée comme innovante et expérimentale, les acteurs associatifs et d'autres acteurs urbains (des architectes urbanistes, notamment) gravitant autour du dossier : tout cela a stimulé la création d'un groupe de recherche interdisciplinaire (et bilingue, d'où son nom), le Groep Levier. Celui-ci associait des chercheurs de différentes universités belges et des acteurs gravitant autour du projet voire en étant les chevilles ouvrières, parmi lesquels l'association en charge de l'organisation de la participation autour du projet, le BRAL (Brusselse Raad voor het Leefmilieu), et certains architectes urbanistes. Les uns et les autres étaient déjà plus ou moins en contact au préalable compte tenu de l'engagement de plusieurs chercheurs autour des questions urbaines, souvent très politisées, et très étudiées, à Bruxelles.

L'une des auteures de cet article a fait partie du noyau dur à l'initiative de la création du groupe à l'université dès 2004-2005. Le groupe a en réalité commencé à travailler sans financement spécifique, dès avant le lancement de la procédure d'élaboration du projet « Botanique », dès que celui-ci fut annoncé par le gouvernement régional au lendemain des élections de 2004. La première coauteure a donc participé à l'ensemble du processus dit « participatif », essentiellement des réunions publiques et des ateliers avec les habitants (pour une description de ces réunions, voir Delmotte *et al.*, 2009a). La seconde a quant à elle rejoint le groupe fin 2006 « par opportunisme », étant à la recherche d'un projet postdoctoral intéressant et financé, sans intérêt particulier ni « engagement » quelconque *a priori* concernant les questions liées à la participation ou à l'urbanisme. Ce projet postdoctoral commence fin 2006, au moment de la finalisation de la première phase, dite « d'élaboration », du schéma directeur « Botanique »⁵. Les

[5] Ce premier cas est le plus développé. Il a fait l'objet d'une recherche collective réunissant une dizaine de chercheurs et coordonnée par le biais d'un postdoctorat financé à temps plein pendant trois ans – et d'ailleurs financé, comme le schéma directeur lui-même, par la Région bruxelloise. L'analyse du schéma directeur « Botanique » et des schémas directeurs « Tour et Taxis » et « Gare de l'Ouest » étudiés par le même groupe a donné lieu à nombre d'articles, à un ouvrage collectif et à l'organisation d'un colloque qui présentait les résultats de la recherche et donnait la parole aux acteurs concernés (politiques, administratifs, associatifs et privés – architectes et bureaux d'étude). Voir Damay, Delmotte, 2010a, 2010b ; Delmotte, Hubert, 2009 ; Delmotte *et al.*, 2009.

développements ultérieurs de ce dossier complexe ont ensuite été collectivement suivis de près par le groupe de recherche⁶.

Le Plan régional de développement durable (2011-2012)

Le second cas concerne l'élaboration du « Plan régional de développement durable » (PRDD). Il s'agit du troisième plan régional de développement depuis la création de la Région de Bruxelles-Capitale en 1989, le premier à être qualifié de « durable » et dont l'une des phases prévoyait, pour la première fois également, un volet « prospectif » et un volet « participatif », parfois confondus, et qualifiés ainsi par les autorités et les organisateurs. Aux côtés d'autres « forces vives bruxelloises » (dont les associations actives au niveau de la participation des habitants à Bruxelles, également concernées par nos autres cas), des académiques, des chercheurs ont été associés aux travaux des « ateliers prospectifs ». Ceux-ci s'appuyaient entre autres sur un état des lieux préalable relatif aux enjeux du développement régional, réalisé en partenariat avec des instituts de recherche⁷.

Plus précisément, des chercheurs ont été conviés à ces ateliers du PRDD, pour certains par l'entremise d'une plateforme universitaire alors en création, le Brussels Studies Institute (BSI). Le BSI se présente comme une plateforme visant à fédérer les (nombreuses) recherches portant sur Bruxelles, mais aussi comme une « interface » entre les acteurs académiques des universités bruxelloises et les acteurs institutionnels et politiques bruxellois⁸. En 2011, cet institut était en création, dans le sillage des États Généraux de Bruxelles qui avaient été organisés en 2009 par des acteurs académiques et de la « société civile » (syndicats, acteurs économiques, entreprises culturelles et associations). Quel que soit l'avenir institutionnel de cette initiative, l'acuité et l'urgence évidentes de certains problèmes à Bruxelles expliquent plus généralement que les questions liées au développement urbain mobilisent sans doute plus les chercheurs que dans d'autres contextes, et que nombre de citoyens, surtout *via* des associations comme les comités de quartiers, soient engagés à un niveau ou un autre sur les questions urbaines. Il est aussi frappant de constater que les événements scientifiques qui sont consacrés aux enjeux urbains attirent souvent un public large et diversifié. La situation objectivement problématique de Bruxelles sur bien des plans et le fait qu'elle soit reconnue comme telle impliquent enfin une

[6] Non contraignant, au plan réglementaire, le schéma directeur mit du temps à être implémenté et ne l'est d'ailleurs, plus de dix ans plus tard, que pour partie. Compte tenu de la situation administrative de Bruxelles, il a fallu attendre la traduction de ses résultats dans plusieurs règlements locaux en matière d'urbanisme et de mobilité, rendue plus compliquée encore compte tenu des controverses, notamment architecturales, suscitées par le projet.

[7] <http://www.prdd.be/le-prdd-mode-demploi/proc%C3%A9dure-d%C3%A9laboration> (accès le 08/11/2016).

[8] <http://www.bsi-brussels.be/fr> (accès le 08/11/2016).

relative proximité entre les chercheurs et les acteurs travaillant sur ces questions – proximité renforcée par des effets d'échelle, Bruxelles demeurant une ville relativement petite.

Quoi qu'il en soit de notre position vis-à-vis de l'interface académique instituée⁹, nous nous sommes relayées en 2011 pour suivre les travaux des ateliers prospectifs du PRDD, au départ consacrés respectivement à la démographie, à l'économie, à l'environnement, à la dualisation sociale et à la vocation internationale de Bruxelles. Entre mai et décembre 2011, nous avons plus particulièrement assisté/participé aux travaux liés à cette dernière thématique, ainsi qu'aux séances plénières, de lancement, de clôture et d'information. Dans le cadre d'un groupe de travail mis sur pied au sein du BSI autour du PRDD, nous avons aussi échangé nos impressions avec des collègues ayant fait partie des autres ateliers. Nous n'avons pas persévéré, par manque de temps mais aussi parce que nous n'étions pas sûres de pouvoir nous entendre à propos des objectifs de ce groupe de travail, en particulier sur la question du rapport aux acteurs politiques régionaux, commanditaires du PRDD. Nous y reviendrons.

La création d'un pôle d'expertise sur la participation à Bruxelles (2013-2014)

Le troisième cas concerne le projet de création d'un pôle d'expertise en matière de participation sur les grands projets urbains à Bruxelles – en tout cas tel que nous l'avons compris, les objectifs de l'initiative étant demeurés très peu clairs pour les acteurs eux-mêmes. À l'origine, il s'agit d'une initiative prise en 2013 par l'Agence bruxelloise de développement territorial (ADT) créée en 2008 et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, en restructuration. En 2013, soit à la fin de la précédente législature régionale (2009-2014), l'ADT a contacté des acteurs de la participation (associations, bureaux d'études, administrations, entreprises publiques et parapubliques), ainsi que des chercheurs ou « experts » issus du monde académique, afin de mener une réflexion sur les succès et les échecs des dispositifs participatifs mis sur pied à Bruxelles au cours des dernières années¹⁰. Dans notre cas, c'est clairement sur la base du travail réalisé à propos des schémas directeurs que nous avons été contactées, malgré les conclusions critiques que nous avons tirées à l'égard du dispositif en général et du rôle joué par les acteurs politiques régionaux en particulier.

[9] En tant que chercheuses travaillant sur Bruxelles dans une université bruxelloise, nous sommes de fait membres du BSI. Cependant, nous avons adopté dès le départ un point de vue relativement critique à l'égard de l'initiative. Il ne nous semblait nullement évident que les perspectives de la recherche puissent converger avec un agenda politique en termes de « priorités » pour Bruxelles, ce qui était explicitement l'un des enjeux pour le BSI.

[10] <http://m.adt-ato.irisnet.be/fr/enjeux-urbains/participation> (accès le 08/11/2016).

Cette troisième expérience concernant le « pôle participation » et l'ADT est moins développée que les deux premières. L'objectif initial de la procédure paraissait mal défini par les responsables de l'ADT, et son issue très incertaine pour des raisons à la fois techniques et politiques. Nous étions aussi certainement quelque peu « échaudées » par l'expérience du PRDD, surtout à cause du rôle de légitimation du processus que les organisateurs de la procédure avaient semblé vouloir faire jouer aux acteurs, aux académiques en particulier. L'initiative de l'ADT, ce troisième cas, n'a donc pas fait l'objet d'un travail d'observation aussi exigeant ou impliqué, scientifiquement parlant, que les deux premiers, même si nous avons participé à l'essentiel des quatre demi-journées de discussions collectives rassemblant, en « ateliers » de discussion, un panel large et diversifié d'acteurs engagés dans la participation.

Tivoli, quartier durable

Depuis 2012, une quatrième et dernière expérience¹¹ concerne le suivi du premier projet de quartier durable à Bruxelles, le projet « Tivoli »¹², dédié à la création d'un pôle d'entreprises « vertes » et de logements dans un quartier populaire du nord de Bruxelles, en bordure du canal. Ce suivi actif s'est structuré à travers les activités du groupe d'étude « Quartier durable », composé d'une dizaine de personnes, une majorité de chercheurs et des acteurs de l'associatif. Nous y ferons moins référence, faute de recul, car elle est toujours en cours. Par ailleurs, de notre point de vue, concernant le positionnement des chercheurs impliqués, ce cas se rapproche sensiblement du premier, même si les chercheurs ont tout particulièrement veillé à intégrer les enseignements tirés de leurs expériences précédentes et des difficultés rencontrées. Autrement dit, le groupe de travail « Quartier durable » mis sur pied à partir du lancement du projet régional de quartier durable « Tivoli » possédait d'emblée une dimension pluri-actorielle plus réflexive encore que dans le cas du Groep Levier, dédié aux schémas directeurs. Concrètement, dans le cas Tivoli, chercheurs et acteurs se sont engagés dans une réflexion centrée sur le travail d'un acteur associatif de la participation, l'ASBL Periferia. En même temps, cette réflexion ne lui était nullement exclusivement dédiée. Il s'agissait plutôt de réfléchir ensemble aux multiples enjeux d'un projet comme celui de Tivoli, en matière de durabilité, de gouvernance, d'habitabilité et d'esthétique urbaine.

[11] Il faut noter que dans aucun des cas retenus le lien entre acteurs et chercheurs de la participation n'a été de type contractuel. Le premier cas fut certes l'objet d'une recherche avec un financement régional *ad hoc*. Mais ce financement concernait l'étude de plusieurs projets de « schémas directeurs » sous différents aspects. Des acteurs de la participation, quels qu'ils soient, ne nous ont jamais directement mandatées ou payées, nous ou d'autres chercheurs, pour les étudier.

[12] Voir <http://tivoli.brussels/tivoli-quartier-durable> (accès le 08/11/2016).

Des « configurations » au sens d'Elias

Rétrospectivement¹³, il nous est apparu que les différents cas évoqués – les dispositifs participatifs eux-mêmes et ce qui s'y joue entre les parties prenantes – gagnaient à être appréhendés en termes de configurations, au sens que le sociologue Norbert Elias (1897-1990) donne à ce terme. Chez cet auteur, parler de « configurations » qualifie en effet davantage une approche, relationnelle et processuelle, plutôt qu'un objet, une scène ou une situation qu'on pourrait considérer comme « clos », cloisonné, relativement indépendant d'une histoire et d'un environnement (Delmotte, 2007, 2010). L'approche semblait d'autant plus appropriée que les configurations considérées nous semblaient à la fois très articulées entre elles du point de vue des acteurs impliqués et des rapports entre ces acteurs (et ces chercheurs), mais néanmoins différentes, notamment du point de vue du degré d'engagement des chercheurs dans et par le dispositif participatif.

Interdépendances et processus

Bien que le terme ne soit jamais défini de manière précise – même dans *Qu'est-ce que la sociologie ?* (Elias, 1991, p. 154-161) –, l'idée de configuration vise d'abord et avant tout chez Elias à récuser le caractère figé et réifiant du terme « société ». Plutôt qu'à des entités qu'on pourrait circonscrire dans le temps et dans l'espace, les configurations renvoient à des situations sociales évolutives et pouvant concerner un nombre très variable d'individus. Surtout, une configuration n'est constituée de rien d'autre que de « liens d'interdépendance » – le concept clé de la sociologie d'Elias est, plus que la configuration, l'interdépendance –, c'est-à-dire de relations de dépendance réciproque de divers types : matérielles et économiques, mais aussi affectives, symboliques, politiques, etc. Pour Elias, ces relations de dépendance réciproque ne signifient *per se* aucune harmonie ni égalité ; elles impliquent par contre toujours des relations de pouvoir, des équilibres instables ou des tensions spécifiques, qui déterminent notamment la marge de manœuvre des individus reliés, leur capacité, fluctuante et toujours relative, de peser sur le réseau et de le modifier. La mise au jour des « chaînes d'interdépendance » reliant entre eux les individus et les groupes est ainsi la principale tâche de la sociologie dite « des configurations ».

Par leur caractère relationnel, parce qu'elles n'existent pas en dehors des relations entre des individus (ou entre des groupes, ou des générations d'individus),

[13] Cela nous semble méthodologiquement important de souligner à nouveau le caractère rétrospectif de nos réflexions. Ce sont nos terrains qui nous ont amenées à nous interroger, après coup, sur notre positionnement de chercheuses dans ces dispositifs participatifs et sur nos liens aux autres acteurs. Ces questionnements n'étaient pas présents, ou en tout cas pas centraux, au départ de nos analyses, qui portaient plutôt sur la tension entre participation démocratique et gouvernance urbaine par exemple. Voir Damay, Delmotte, 2009.

les configurations sociales ont forcément une histoire : on peut même dire qu'elles « sont histoire » au sens où elles évoluent et se transforment sans cesse, même si c'est parfois à un rythme relativement lent. Cela veut dire qu'on ne peut comprendre ni expliquer ce qui se passe au sein d'une configuration, à un moment donné, sans remonter dans le passé. Il faut nécessairement saisir de quelles configurations passées une configuration présente est issue : reconstruire les processus sociaux, le plus souvent « aveugles » et « non planifiés », qui lui ont donné naissance, à travers les relations mêmes des acteurs, leur cristallisation et leur évolution. Si l'on ne se livrera pas ici à une mise en histoire à proprement parler de nos expériences et des scènes qu'elles concernent, l'approche d'Elias nous a paru pertinente parce qu'elle invite à mettre en lien, à penser ensemble des observations parfois éloignées dans le temps et dans l'espace, et qu'une approche trop située pourrait disjoindre. Ces expériences participatives gagnent à être comprises comme des configurations d'acteurs interdépendants : les individus qui y prennent part n'ont pas les mêmes ressources politiques, matérielles, symboliques, ils n'ont pas les mêmes rôles, mais ils dépendent éminemment les uns des autres en interagissant dans le temps et l'espace social spécifiques de l'urbanisme à Bruxelles.

Engagement et distanciation

Le recours à Elias se justifie d'un autre côté dans la mesure où il s'agit de réfléchir au rapport « dialectique »¹⁴ entre l'engagement et la distanciation du chercheur¹⁵. À cet égard, l'idée d'Elias est que tout sociologue ou chercheur en sciences sociales est de fait « engagé », au sens où il fait forcément partie de la société humaine, dont il étudie une partie, un aspect, un moment. Et il doit apprendre, pour produire un savoir scientifique, à « mettre à distance » ce qui le relie, socialement, politiquement, affectivement, à son objet/sujet. La distanciation est donc bien un travail, un processus qui se distingue d'une position d'« extériorité » qui n'existe pas. Plus précisément, le « détour par la distanciation » auquel doit se livrer le sociologue consiste à élucider les chaînes d'interdépendance dans lesquelles il est lui-même pris en tant qu'individu socialisé entretenant forcément un certain rapport – plus ou moins empathique ou critique, proche ou éloigné, par exemple – à ce et ceux qu'il étudie. On l'aura compris, ce détour ne saurait être une sortie du monde social, tout au plus l'adoption momentanée d'un point de vue décalé ou de surplomb, qui suppose d'abord la reconnaissance d'une situation *a priori* plus ou moins (in)consciemment engagée.

Selon nous, tout en restant fidèle à la proposition d'Elias, on peut défendre que, pour le chercheur, sa participation aux dispositifs participatifs – ce qu'on

[14] C'est Philippe Corcuff (2002) qui parle, partant d'Elias, de « dialectique » de l'engagement et de la distanciation.

[15] Il s'agit en réalité du titre d'un court essai, repris dans le recueil du même nom (Elias, 1993).

peut appeler, pour retourner la proposition, un « détour par l'engagement » ou, mieux, « par la participation » – peut (paradoxalement en apparence) jouer le même rôle que le « détour par la distanciation ». Il s'agit, pour le chercheur, d'apprendre à se déprendre de son rôle de chercheur, ou d'acteur prétendument détaché, distant, mais en fait soumis à des contraintes spécifiques. C'est sans doute tout particulièrement vrai pour celui ou celle qui n'a jamais entretenu un rapport particulier, positif ou négatif, ni à l'activisme participatif, ni au monde associatif, ni à la démocratie participative, ni aux terrains considérés (urbanisme, architecture, développement urbain à Bruxelles). L'immersion, même ou surtout « forcée », dans un dispositif participatif, le fait d'être amené à jouer un autre rôle que celui de l'observateur, un rôle qu'on n'avait pas forcément choisi, mène en effet à désapprendre certains réflexes liés à la posture du chercheur et à ses critères, et à adopter un point de vue autre sur les politiques, les habitants ou d'autres acteurs, et sur leurs motivations et contraintes propres.

Même s'il s'est opéré selon des modalités diverses dans chaque cas – plus ou moins choisies, comme dans les cas Botanique et Tivoli, ou davantage « subies », comme dans le cas du PRDD – l'on peut dire que ce type de décentrement actif est commun à nos différentes expériences de chercheuses travaillant sur la participation à Bruxelles et qu'il nous est apparu fécond. De manière générale, le détour par l'engagement force par exemple à se poser certaines questions sur la responsabilité, les objectifs et les attentes partagées par les acteurs ou spécifiques au chercheur. Ainsi : un travail sur des acteurs doit-il s'adresser à eux, à certains d'entre eux ? Quand passe-t-on de l'engagement à la compromission ? Quels sont les non-négociables d'une collaboration ? En quoi consiste concrètement celle-ci ? Enfin, que peut-on en attendre ? Même si on ne prétend pas répondre à toutes ces questions, qui touchent à la réciprocité des interactions entre les chercheurs et les (autres) acteurs au sein de dispositifs à dimension ou ambition participative, elles sont au cœur de l'analyse qui suit. Elles portent d'une part sur le positionnement des chercheurs dans une expérience participative et sur les relations nouées entre les acteurs ; d'autre part sur la portée de la participation des chercheurs au dispositif et ses éventuelles répercussions sur l'action publique.

Les modalités de l'engagement participatif du chercheur et ses effets

Nous ne prétendons pas dresser la typologie des modes d'engagement possibles des chercheurs dans les dispositifs participatifs, ni évaluer le degré de « participation observante » ou d'observation participante (voir Soulé, 2007). Ci-dessous, nous faisons plutôt ressortir les éléments qui se sont révélés saillants à travers l'analyse de nos quatre expériences, et qui pèsent sur l'engagement participatif des chercheurs, en éclairant spécifiquement le type de relations entretenues avec les (autres) acteurs, notamment associatifs, et l'impact éventuel sur le dispositif étudié.

Tenir son rôle et changer de rôle

Dans nos expériences de participation, l'engagement des chercheurs est modalisé d'abord par les conditions initiales et les motivations de leur participation, et par la définition plus ou moins claire des rôles respectifs des chercheurs et des acteurs. L'expérience du Groep Levier (schéma directeur « Botanique ») et celle du groupe d'étude « Quartier durable » (Tivoli) sont d'emblée marquées par une volonté partagée des chercheurs et des acteurs de l'associatif de travailler ensemble. Cette volonté initiale a suscité une discussion au début de la collaboration sur les termes de l'échange (même si cette discussion est parfois jugée insuffisante *a posteriori*). Cela semble faciliter le fait que chacun puisse tenir un rôle qui lui convient, qui ne s'éloigne pas trop de sa posture initiale de chercheur ou d'acteur, de quelque manière que ceux-ci la conçoivent, grâce au fait que les uns et les autres ont défini ensemble, de manière dialogique, leurs postures respectives. Ce moment de clarification renvoie selon nous à la nécessaire « reconnaissance » des identités, laquelle n'implique aucun essentialisme, mais invite plutôt à considérer les participants comme des acteurs capables et porteurs d'attentes, de compétences et de rôles différenciés¹⁶. Si les acteurs évoluent, changent de casquette, acceptent de jouer des rôles plus incertains (comme animer des discussions citoyennes pour un chercheur, jouer ponctuellement le rôle de « professionnel » de la participation), c'est à la condition, à notre avis, que des balises initiales aient pu être posées. Par exemple, dans le cas Tivoli, l'acteur associatif a interpellé les chercheurs de manière claire, lors de la première réunion, refusant que ceux-ci se prévalent d'une position de surplomb : « Vous n'allez pas nous dire ce qu'est la participation, ni comment on doit faire, on n'en a pas besoin. » Les acteurs (chercheurs et associatifs) ont explicitement convenu au départ de créer un espace d'échanges, de dialogue, de construction de connaissances autour du dispositif participatif et de la procédure « quartier durable », de pouvoir interpellier en commun le politique sur l'expérience participative. Certains chercheurs ont aussi pu exprimer clairement quelles seraient les limites de leur implication. Ils ont ainsi pu refuser par la suite de participer à la rédaction d'une « charte » à destination des futurs habitants des logements « durables » pour différentes raisons : cela ne faisait pas nécessairement partie de leurs compétences, ils refusaient d'adopter un rôle prescriptif sur le « bon comportement » des futurs habitants et le risque d'être instrumentalisés par les promoteurs du projet leur paraissait trop grand.

Il importe aussi, pour le chercheur, de pouvoir tenir son rôle dans la durée ou du moins d'évoluer dans un contexte qui lui permet de ne pas trop s'éloigner de l'idée qu'il se fait de son rôle (par exemple quant à la dimension critique de ses observations). Dans la recherche sur les schémas directeurs (premier cas), le

[16] La reconnaissance chez Paul Ricœur renvoie à une anthropologie de « l'homme capable ». Il ne s'agit pas d'être reconnu dans une identité figée une fois pour toutes, mais de reconnaître nos capacités et de les faire reconnaître par d'autres (Lamouche, 2008).

financement de l'étude par la Région bruxelloise, avec l'objectif qu'il y ait des « retombées » concrètes pour la Région, voire que la recherche formule des « recommandations », n'a pas eu pour effet une immixtion de l'acteur politique régional sur le contenu de la recherche. Le jeu des acteurs politiques et administratifs régionaux n'a jamais interféré avec le déroulement du processus de recherche, à peine avec la définition de ses attendus ; ils n'ont jamais inhibé sa dimension critique, ou pesé sur le ton employé. D'où la très grande liberté prise par les chercheurs dans la critique du dispositif, ce qui peut être perçu comme très satisfaisant du point de vue de la recherche, même si en contrepartie cette critique n'a pas vraiment été prise en compte, du moins en temps réel. Tout en étant très engagés vis-à-vis de la dimension participative du dispositif « schéma directeur », les chercheurs ont gardé vis-à-vis de tous les acteurs une liberté quasi totale vis-à-vis de leurs moyens, méthodes et principes propres (observation, entretiens, retranscriptions, aller et retour théorie/empirie, mise en débat des résultats, mise en contexte, etc.).

Tenir son rôle de chercheur relativement distancié n'empêche pas que la participation l'amène à certains moments à « changer de casquette ». Dans certains cas, le dialogue, la construction d'une relation de confiance entre chercheurs et acteurs associatifs a permis un tel changement de casquette, un échange ou un partage des rôles entre les uns et les autres. La définition des rôles au départ ne conduit donc pas forcément à des stratégies de cantonnement. Ceci confirme l'utilité du « détour par l'engagement », et réciproquement celle, plus classique, du « détour par la distanciation ». Certains chercheurs ont accepté de s'éloigner davantage de leur rôle, c'est-à-dire de s'engager plus pleinement, d'animer un débat avec des citoyens, de tenir un rôle de rapporteur dans un dispositif participatif avec des citoyens, en bref de se mettre quasiment « dans la peau » de « professionnels » ou de « militants » de la participation (voir Nonjon, 2005), et pas seulement de les « aider » ponctuellement. Si le chercheur a pu s'engager, les acteurs associatifs impliqués ont pu également collaborer aux activités de recherche et de publication (voir Delmotte, Hubert, 2009 ; Bilande *et al.*, 2016). Cet échange de casquette n'a pas pu avoir lieu dans toutes les configurations rencontrées, nous le verrons ci-dessous, en raison des liens d'interdépendance spécifiques qui les caractérisaient.

Travailler « avec » ou travailler « pour » ?

La question de l'engagement du chercheur dans un dispositif participatif renvoie souvent à la question de savoir à quels acteurs il destine éventuellement son travail, même si cette préoccupation n'est pas forcément commune à tous les chercheurs en sciences sociales (Lahire, 2002). Dans la première et la dernière expérience, les chercheurs ont au minimum tenté d'*adresser* leur travail *aux* acteurs (sans pour autant *travailler pour* certains d'entre eux, c'est-à-dire dans leur optique). Plus précisément, les chercheurs se sont souciés de rendre leur travail accessible et utilisable. Ils ont fourni aux acteurs associatifs, partenaires

privilégiés, des rapports intermédiaires sur ce qu'ils avaient observé, mais ils ont aussi convié tous les acteurs – économiques (promoteurs), administratifs et bien sûr politiques – aux travaux du groupe de recherche et aux colloques de clôture (en mai 2009 pour les schémas directeurs, en octobre 2014 pour le projet de quartier durable « Tivoli »), dans lesquels des temps d'échange et de réaction entre tous les acteurs étaient organisés.

On l'a dit plus haut, les frontières entre les rôles des acteurs et des chercheurs, à propos de ce que font les uns et pas les autres, ne sont pas intangibles, mais des limites existent. Des situations se présentent où le déplacement qui semble demandé aux chercheurs (endosser un rôle de légitimation) leur apparaît inacceptable. Quand le chercheur ne participe pas volontairement, ou pas tout à fait, lorsqu'on le force à jouer un rôle qu'il ne voulait pas jouer, lorsque les termes de l'échange n'ont pas été négociés, « l'engagement » contraint suscite avant tout des tensions avec ou entre certains acteurs. Dans le deuxième (PRDD) et le troisième cas (ADT et Pôle participation), la participation des chercheurs ne vient pas d'une initiative de leur part (au contraire du premier cas, où les chercheurs entendaient dès le départ réaliser un travail d'observation et d'analyse du dispositif en y participant). Là, les chercheurs ont plutôt accepté, bon gré mal gré, de participer aux travaux du PRDD et de l'ADT, fortement pilotés par l'institutionnel. Dans le cas des ateliers prospectifs du PRDD (deuxième cas), ce sont les responsables d'une plateforme académique (le BSI), c'est-à-dire certains académiques – à la différence d'autres, plus sceptiques, dont nous étions – qui ont proposé leurs services. Ces responsables ont donc invité des chercheurs, quelque peu « embrigadés » par la plateforme en formation, à intégrer les ateliers du PRDD. Or, *de facto* le dispositif participatif ne permettait pas d'observer sans participer, c'est-à-dire sans collaborer – faire œuvre commune avec les autres acteurs ou « contribuer » (Zask, 2011) – à la définition des objectifs du Plan régional. De plus, la méthodologie proposée par le bureau d'étude animant la participation cadenassait excessivement le rôle des participants, ne leur permettant pas d'exprimer leurs positions sur le fond, mais les cantonnant par exemple, lors des « ateliers prospectifs », à « imaginer », *via* des travaux de découpage dans des magazines et de collage de ces « images » sur de grands posters, le futur de Bruxelles (voir encadré). Ce rôle imposé, trop éloigné de la posture d'analyse critique des chercheurs, comme de certains acteurs d'ailleurs, explique que certains se sont retirés du jeu, ou l'ont désinvesti.

« L'atelier découpage » du Plan régional de développement durable

Le 9 mai 2011, 30 à 40 personnes participent à la première journée de l'atelier du PRDD consacrée à la dimension internationale de Bruxelles. Le but de la journée est de définir une « vision » destinée à « asseoir la vocation internationale de Bruxelles », qui constitue l'une des thématiques, ou objectifs, du futur plan et donc des ateliers prospectifs réunissant les « forces vives » régionales. Après l'exposé et la discussion des cinq sous-thématiques (prédéfinies) de la

journée – quelle population internationale pour Bruxelles ; Bruxelles, capitale de l'Europe ; la connectivité ; le tourisme ; l'économie –, l'exercice central de la journée rappelle l'objectif de celle-ci : « définir un souhaitable convergent », « une vision souhaitable et réaliste ». À cette fin, on donne une heure à chaque groupe pour découper dans des magazines mis à disposition des « images », les coller, en faire un « poster » à présenter aux autres groupes. Le groupe 2, libellé « En 2040, Bruxelles, une aire métropolitaine capitale de l'Europe qui... », comprend donc une chercheuse en science politique, un militant de l'associatif, la porte-parole de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles, deux représentants du Bureau de liaison Bruxelles-Europe et deux acteurs du monde économique. Le militant de l'associatif a beaucoup de choses à dire, et l'animateur qui fait le tour des groupes vient nous rappeler à l'ordre : « Avez-vous bien compris qu'à 12 h 05 vous devez avoir réalisé un *flipshart* ? » En bref, on parle trop, et on ne découpe pas assez. « Laissez-nous discuter », réplique l'un d'entre nous. Cela dit, on découpe. L'animateur revient et nous recommande toutefois de ne pas nous « perdre dans les images ». En repartant, le même se heurte à une poutre. Les membres du groupe 2 rient sous cape. Et continuent à découper et à coller des images représentant le Far West (ou l'idée que « tout est possible ») ou un laboratoire (symbolisant « l'expérience » européenne de Bruxelles).

Cette anecdote n'illustre pas seulement les injonctions contradictoires et les ratés d'un dispositif participatif concret, inapproprié tant par rapport au public que par rapport à l'objectif. Elle narre surtout une expérience partagée par certains acteurs, et qui contribue à les rapprocher, et à rapprocher leurs points de vue critiques. La mise en évidence des failles de la procédure participative – par exemple, quand faute de preuve ou de contenu, un acteur politique enjoint les participants à « avoir confiance dans le processus » – contribue ainsi à tisser des liens de complicité parfois durables et à développer une perspective commune, pour partie forgée dans le vécu d'expériences telles que « participer à un atelier découpage ». L'expression (qui sera réutilisée par la suite pour évoquer cet atelier) résume en soi la conscience critique qu'ont certains acteurs – en particulier associatifs et académiques, ici – du rôle commun qu'on leur fait jouer dans les dispositifs participatifs institutionnels à Bruxelles.

Dans les deux cas, du PRDD et de l'ADT, certains scientifiques (et pas d'autres) se rebelleront, refusant de contribuer à légitimer, par leur seule présence, une procédure qui leur semblait à maints égards problématique. Comme d'ailleurs certains acteurs associatifs (et pas d'autres). Ensemble, ils vont par exemple chercher à modifier les méthodologies proposées, notamment en demandant à constituer des groupes de travail « mixtes » du point de vue des acteurs, dans le cas des réunions organisées par l'ADT, plutôt que de voir rassemblés entre eux académiques, administrations, bureaux d'étude, associatifs, et « professionnels de la participation ». Certains chercheurs et certains acteurs (en particulier associatifs, à nouveau) vont aussi demander à élargir/redéfinir les thèmes soumis aux débats, parfois avec succès. Une thématique fut ainsi ajoutée qui n'était

pas prévue au départ dans le cas des ateliers du PRDD : celle de la mobilité. Certains chercheurs et certains acteurs associatifs, dont le positionnement était clairement plus critique, ont quant à eux claqué la porte dans le cadre du même dispositif, face à une contradiction majeure entre les objectifs déclarés – prendre en compte le point de vue des acteurs – et une mise en œuvre concrète ou certaines attitudes des responsables du projet qui ne le permettaient pas ou très peu.

Évidemment, tous les chercheurs ne se retrouvèrent pas dans cette décision de quitter le dispositif, notamment parce que tous n'occupaient pas la même position dès le départ et ne dépendaient pas également des mêmes acteurs. Parmi les chercheurs engagés dans la participation liée au Plan régional de développement durable (PRDD), certains scientifiques avaient en effet fait en sorte que leur participation aux ateliers prospectifs soit possible parce qu'ils estimaient souhaitable que les académiques soient représentés parmi les « forces vives de la société civile bruxelloise ». Partageant dans une certaine mesure avec les politiques le rôle de « cheville ouvrière » du dispositif, en étant membres du Brussels Studies Institute et conventionnés pour réaliser les documents de base (état des lieux) du futur PRDD, leur engagement était tout autre que celui d'acteurs sans responsabilité aucune ni dans le devenir institutionnel de la plateforme ni dans la construction du dispositif. Entre certains de ces chercheurs plus distants, d'un côté, et certains scientifiques responsables du BSI en relation plus directe avec les acteurs politiques (commanditaires du PRDD), de l'autre, il y eut par exemple un désaccord sur la question de savoir s'il fallait réserver les critiques à l'égard de la procédure participative issues de l'observation de celle-ci au cabinet régional en charge (ce qui fut finalement le cas), ne pas la diffuser du tout (puisque rien ne nous y obligeait), ou la rendre publique, la diffuser *via* la presse ou du moins la partager avec tous les acteurs impliqués (ce qui était notre position). Que le BSI attendait à ce moment-là de se voir octroyer ses premiers subsides par le gouvernement pour jouer son rôle d'interface académique régionale a peut-être joué en faveur de la première solution : réserver au politique le résultat de notre travail critique. Sans aucun bénéfice pour personne : ces critiques n'ont pas été entendues, leur utilité, pourtant évidente, n'a pas été reconnue ; sur le coup, elles ont même été reprochées aux chercheurs ! Ce qui nous amène vers le dernier point.

Lorsque le chercheur participe : quel impact sur l'action publique et sur la recherche ?

Les effets de la participation du chercheur sur le dispositif d'action publique (la capacité à le faire évoluer) et sur son produit, ainsi que sur la recherche (le type de regard que l'engagement induit), sont eux aussi modalisés par les conditions de l'engagement du chercheur et par les caractéristiques de chaque configuration. Lorsqu'on tente de faire jouer aux chercheurs, par leur seule présence, un rôle de légitimation (en l'occurrence par l'expertise) du dispositif ou de ses

résultats, ils semblent alors plus ou moins réduits à n'être que des « alibis » de la participation, ce qui les rapproche sans doute au plus près de l'expérience « ordinaire » de la participation vécue et exprimée par les habitants ou les militants associatifs dans nombre d'expériences participatives (Carrel *et al.*, 2009). En ce qui nous concerne, nous retrouver « coincées » malgré nous dans cette position nous a permis de comprendre, de l'intérieur, d'éprouver même, les grammaires possibles de l'engagement de l'habitant/du citoyen lambda. Nous avons pu par exemple expérimenter « l'ironie ordinaire » (Barbier, 2005) quand, comme nombre de citoyens le rapportent, on évalue vite le peu de sincérité de l'offre de démocratie participative et qu'on s'y engage à reculons, en ironisant sur le jeu (« On va encore participer à l'atelier découpage... », voir plus haut). On a pu aussi choisir la défection, la non-participation (Mazeaud, Talpin, 2010), voire tenter de transformer les conditions du jeu en exprimant notre désaccord, en proposant une alternative. Souvent, il s'agit d'expérimenter, un tant soit peu, le statut d'« acteur faible » (Payet, Laforgue, 2008, p. 9), privé d'un statut d'égal, ou dont le rôle est imposé, dans un espace social dominé par les politiques ou les « professionnels » de la participation. Bien sûr, cette faiblesse relative peut justement être à l'origine de coalitions (entre acteurs différents) qui parviennent parfois à faire évoluer le rapport de force de manière productive. Dans ce qui précède, on a notamment évoqué la demande de recomposition des groupes dans le cas de l'ADT, ou l'addition d'une thématique, dans le cas du PRDD.

Il est évident que l'engagement du chercheur dans le dispositif participatif peut amener un autre regard sur la participation et ses méthodes, contribuer à constituer un espace d'échange d'expériences, de construction d'un savoir partagé, participer à un changement progressif des codes culturels en matière de participation à Bruxelles (Mercier, Moritz, 2008). En même temps, l'engagement participatif du chercheur peut n'avoir que peu d'effet sur la capacité de tel dispositif participatif précis à intégrer les apports des citoyens dans un projet urbanistique (ainsi dans le premier cas, celui des schémas directeurs), ou à faire valoir les apports des chercheurs dans les dispositifs portant sur la participation elle-même (comme dans le troisième cas, la création d'un pôle d'expertise sur la participation).

Cela dit, la « stérilité » de tel ou tel dispositif participatif ou la faible traduction des apports des participants n'a pas souvent grand-chose à voir avec l'intervention ou l'absence d'intervention du chercheur dans le dispositif. Dans le premier cas, le schéma directeur « Botanique », il n'était pas vraiment possible que les avis – du citoyen moins encore que du chercheur – pèsent sur la définition du projet dans ses grandes lignes, celles-ci ayant été définies au préalable sans que ce choix politique ait été assumé comme tel par l'acteur politique régional. Le rôle du chercheur a surtout été de souligner ce problème, qui n'a pas été résolu. Dans le second cas, celui du PRDD, les chercheurs ont joué dans les débats un rôle d'« empêcheurs de penser en rond » important. Certaines de leurs « propositions » ou réflexions ont été entendues (sur l'importance de certains enjeux liés au logement ou à la mobilité), éventuellement transcrites dans les documents

intermédiaires, voire pour certaines dans le « projet de ville ». Rien ne permet pour autant de prouver que l'intervention des chercheurs se voit traduite dans ce texte, le PRDD, qui n'a, qui plus est, qu'une valeur « programmatique », et se trouve politiquement contesté au gré de la vie politique bruxelloise, des changements de majorité, ou des conflits de générations ou de tendances au sein d'un même parti. Le troisième cas, relatif au pôle d'expertise sur la participation, a lui aussi été suspendu à la volonté politique de (ne pas) faire aboutir le projet. Dans tous les cas, on sait qu'il est extrêmement complexe de « retrouver ses petits » dans le cadre de procédures lentes et non contraignantes (qui doivent toujours être traduites, puis mises en œuvre), qu'il s'agisse du point de vue des chercheurs, des associations et des habitants, et même lorsque ceux-ci, car cela arrive, ont été entendus. Là encore, si l'impact sur le dispositif est relatif, sans être nul, l'expérience vécue est d'abord et avant tout bénéfique pour les chercheurs, car elle enrichit leurs manières d'aborder « ce que participer veut dire ».

Conclusion

La référence aux travaux de Norbert Elias nous l'enseigne, et nos expériences concrètes d'observatrices participantes ou de « chercheuses impliquées » nous le rappellent sans cesse : l'histoire des relations entre les acteurs concernés est importante pour comprendre dans toute sa complexité ce qui se joue à Bruxelles dans les différentes configurations participatives. En même temps, les relations entre les acteurs politiques, associatifs, privés (bureaux d'études, promoteurs, urbanistes) et académiques se construisent et se transforment aussi à travers les expériences participatives elles-mêmes, leur succession et leur évolution. Certes, un travail sur la longue durée, qui décroisonnerait radicalement l'étude des dispositifs concrets, reste à faire. Pour autant, la mise en rapport de plusieurs cas ou « expériences » constitue un premier pas vers la mise en histoire d'épisodes ou de configurations objectivement et subjectivement reliées à travers les acteurs et les histoires dont ceux-ci héritent et qu'ils continuent d'écrire. Par ailleurs, nous avons privilégié délibérément une posture réflexive consistant à nous interroger sur les modalités du positionnement des chercheurs, mais la perspective n'est pas bornée, elle invite au contraire à réaliser la même exploration dynamique des points de vue des autres catégories d'acteurs.

Une approche historiquement plus englobante que celle dont on a tenté de témoigner ici s'attacherait donc à reconstruire l'histoire des divers types de liens, entre autres des rapports de force, entre les différents acteurs impliqués, en adoptant plusieurs échelles temporelles : la temporalité propre à chaque dispositif et à chaque projet bien sûr, mais également les échéances électorales, les législatures et la percée de certains partis, les carrières des hommes et des femmes politiques, des fonctionnaires et des acteurs associatifs et académiques, et les changements générationnels parmi les acteurs urbains (Comhaire, 2012). Plus largement, il importerait aussi de tenir compte de l'émergence de nouveaux « référentiels » pour les politiques urbaines. Enfin, les crises et les réformes

institutionnelles liées à l'évolution du fédéralisme belge imposent aussi leur rythme au contexte bruxellois. Suivant Elias, il s'agirait même de tenir compte d'une périodisation encore plus longue. À Bruxelles, on l'a dit, la question de l'urbanisme est associée depuis 150 ans au moins à de grands traumatismes pour la ville et son tissu social. Les « grands projets » bruxellois ont ainsi déclenché à de multiples reprises de mémorables « luttes urbaines » par rapport auxquelles les politiques, les promoteurs, les associations et les chercheurs continuent aujourd'hui encore à se positionner explicitement (Schoonbrodt, 2007 ; Delmotte, Hubert, 2014).

C'est dire s'il est évident que les acteurs et leurs postures restent marqués par les configurations passées : les relations d'interdépendance, financières, politiques ou interpersonnelles qui lient les individus et les groupes portent en elles l'histoire des collaborations comme des luttes autour de certains projets urbains. Si dans les expériences de coopération les acteurs sont « configurés par ce qu'ils configurent » (Céfaï, 1996, p. 50), s'ils sont éprouvés par la réception de leurs discours et de leurs actions, « par l'estime ou le discrédit qu'ils se gagnent » en retour, l'épaisseur historique et la distinction des postures des acteurs, en un mot la longue chaîne des configurations passées, doivent être investiguées. Ainsi peut-on espérer mieux comprendre l'échec répété de certains types d'initiatives, ou certaines résistances face aux exigences de la participation à Bruxelles. Une telle exploration relationnelle et processuelle peut aussi permettre de mieux identifier, à l'inverse, à quelles conditions ou au terme de quel parcours, grâce à quelles expériences parallèles ou préalables, se nouent entre les acteurs des relations d'interdépendance ou d'interconnaissance caractérisées par un gain en termes de confiance et d'estime mutuelles.

Bibliographie

- Barbier R., 2005, « Quand le public prend ses distances avec la participation. Topiques de l'ironie ordinaire », *Natures Sciences Sociétés*, 13 (3), p. 258-265.
- Bilande A., Dal C., Schaut C., 2015, « Le groupe "quartier durable" : un travail à plusieurs voi(es)x », Colloque international du GIS Démocratie et Participation *Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : liaisons dangereuses et relations fructueuses*, Université Paris 8, 29 et 30 janvier 2015.
- Bilande A., Dal C., Damay L., Delmotte F., Neuwels J., Schaut C., Wibrin A.-L., 2016, « Tivoli, quartier durable : une nouvelle manière de faire la ville à Bruxelles ? », *Brussels Studies*, 100, <http://www.brusselsstudies.be> (accès le 08/11/2016).
- Blondiaux L., 2004, « Prendre au sérieux l'idéal délibératif : un programme de recherche », *Revue suisse de science politique*, 10 (4), p. 158-169.
- Blondiaux L., Fourniau J.-M., 2011, « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 1, p. 8-35.

- Carrel M., Neveu C., Ion J. (dir.), 2009, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- Céfaï D., 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 14 (75), p. 43-66.
- Céfaï D., Carrel M., Talpin J., Eliasoph N., Lichterman P., 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 4, p. 7-48.
- Comhaire G., 2012, « Activisme urbain et politiques architecturales à Bruxelles : le tournant générationnel », *L'information géographique*, 3 (76), p. 9-23.
- Corcuff P., 2002, « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », in B. Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, p. 175-194.
- Damay L., Delmotte F., 2009, « Une expérience bruxelloise entre gouvernance et participation », in F. Delmotte, M. Hubert (dir.), *La Cité administrative de l'État. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, La Lettre volée, p. 162-180.
- Damay L., Delmotte F., 2010a, « The "Structure Plans" in Brussels. From Participatory Planning to Urban Governance, a First Assessment about a New Tool », *Urban Research and Practice*, 3 (3), p. 257-274.
- Damay L., Delmotte F., 2010b, « New Town Planning Instruments: Participation or Governance ? The Case of Brussels through the "Botanique Structure Plan" », *Planning Perspectives*, 25 (2), p. 171-191.
- Delmotte F., 2007, *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Delmotte F., 2010, « Termes clés de la sociologie de Norbert Elias », *Vingtième Siècle : revue d'histoire*, 106 (2), p. 29-36.
- Delmotte F., Hubert M. (dir.), 2009, *La Cité administrative de l'État. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, La Lettre volée.
- Delmotte F., Hubert M., 2014, « Schémas directeurs et grands projets : une rupture dans l'action publique à Bruxelles ? », in M. Hubert, P. Lewis, M. M. Raynaud (dir.), *Les grands projets urbains : territoires, acteurs et stratégies*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014, p. 321-339.
- Delmotte F., Damay L., Huynen P., Schaut C., 2009a, « L'histoire du projet au fil des débats publics », in F. Delmotte, M. Hubert (dir.), *La Cité administrative de l'État. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, La Lettre volée, p. 122-160.
- Delmotte F., Hubert M., Tulkens F., 2009, « Les schémas directeurs, et après ? L'avenir du développement urbain à Bruxelles en question », *Brussels Studies*, 30, <http://www.brusselstudies.be> (accès le 08/11/2016).
- Demey T., 1990, *Bruxelles. Chronique d'une capitale en chantier*. Tome 1 : *Du voûtement de la Senne à la jonction Nord-Midi*, Bruxelles, Paul Legrain.
- Demey T., *Bruxelles. Chronique d'une capitale en chantier*. Tome 2 : *De l'Expo '58 au siège de la C.E.E.*, Bruxelles, Paul Legrain.

- Dessouroux C., 2008, *Espaces partagés, espaces disputés. Bruxelles : une capitale et ses habitants*, Bruxelles, Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduit de l'allemand par Y. Hoffmann, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, rééd. Pocket.
- Elias N., 1993, « Engagement et distanciation », in *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, traduit de l'allemand par M. Hulin, Avant-propos de R. Chartier, Paris, Fayard, rééd. Pocket, p. 7-68.
- Lahire B. (dir.), 2002, *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.
- Lamouche F., 2008, « Paul Ricœur et les "clairières" de la reconnaissance », *Esprit*, 7, p. 76-87.
- Mazeaud A., Talpin J., 2010, « Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les dispositifs participatifs », *Sociologie*, 3 (1), p. 357-374.
- Mercier C., Moritz B., 2008, « Logements publics : du "nimbyisme" au "wimbysme" », *La Revue Nouvelle*, 2, p. 77-88.
- Nonjon M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 70 (2), p. 89-112.
- Paye O., 2009, « Le schéma directeur, un nouvel instrument régional d'action publique », in F. Delmotte, M. Hubert (dir.), *La Cité administrative de l'État. Schémas directeurs et action publique à Bruxelles*, Bruxelles, La Lettre volée, p. 56-101.
- Payet J.-P., Laforgue D., 2008, « Qu'est-ce qu'un acteur faible ? Contributions à une sociologie morale et pragmatique de la reconnaissance », in J.-P. Payet, F. Giuliani, D. Laforgue (dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 9-25.
- Schoonbrodt R., 2007, *Vouloir et dire la ville*, Bruxelles, AAM éditions.
- Soulé B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 27 (1), p. 127-140.
- Trom D., 2003, « Situationnisme et historicité de l'action. Une approche par induction triangulaire », in P. Laborier, D. Trom (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 463-483.
- Zask J., 2011, *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Abstract – Observing City-Making in Brussels: A Detour via Participation

This article offers a retrospective glance at four experiences of participant observation regarding various participative devices in the realm of urban planning in Brussels. The authors question the relationships between the researchers involved in these experiments and other stakeholders, including associations. Based on the sociology of Norbert Elias, this paper aims at thinking about shifting configurations formed by the actors and the involvement/detachment balance formed by these experiences. As for the researchers, being involved or participating would indeed signify a kind of self-detachment, helping to better understand the realities of participation in Brussels and the other actors' standpoints. Starting with the empirical material, the authors also investigate the impact of their own participation on the research and on the participatory device and its outcome.

Keywords Participatory Democracy and Planning, Brussels, Researchers and Stakeholders, Norbert Elias, Involvement and Detachment

Ludivine Damay est chargée de cours en sociologie à l'Université libre de Bruxelles, au sein de la Faculté d'architecture La Cambre Horta. Elle a publié, seule ou en collaboration, plusieurs articles et chapitres d'ouvrage portant sur le développement régional et la participation citoyenne à Bruxelles, notamment dans les revues *Planning perspectives*, *Urban Research and Practices* et *Brussels Studies*. En 2011, elle a codirigé, avec Benjamin Denis et Denis Duez, *Savoirs experts et profanes dans la construction des problèmes publics* (Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis).

Florence Delmotte est chercheuse qualifiée du Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS) à l'Université Saint-Louis - Bruxelles. Entre 2006 et 2009, elle a réalisé une étude sur les schémas directeurs publiée dans *Les Cahiers de la Cambre* (2009). Elle a écrit avec Ludivine Damay plusieurs articles consacrés aux enjeux politiques du développement urbain à Bruxelles. Spécialiste de la pensée de Norbert Elias, elle s'intéresse par ailleurs à l'actualité de la sociologie historique pour penser l'intégration européenne. Elle a récemment dirigé, avec Denis Duez, *Les frontières et la communauté politique. Faire, défaire et penser les frontières* (Presses de l'Université Saint-Louis, 2016).



Mots clés

Participation et développement urbain, Bruxelles, chercheurs et acteurs,
Norbert Elias, engagement et distanciation